

VACANCES SPORTIVES FÉVRIER 2012 du lundi 20 février au vendredi 2 mars

Animées par les éducateurs sportifs de la direction des sports, diplômés d'État, les "Vacances sportives" ont pour objectif de favoriser la pratique de différents sports et la découverte de nouvelles disciplines. Un planning à la carte : à chacun de choisir selon son âge et ses envies (voir planning ci dessus).

Comment s'inscrire ?

Tout enfant âgé de 4 à 14 ans dont la famille habite Plaisir peut participer aux Vacances Sportives. Les activités sont gratuites. L'inscription préalable est obligatoire.

Dans le cadre des inscriptions, se munir des pièces suivantes :

- la fiche de renseignements ci-jointe (fiche à remplir une seule fois pour la saison 2011-2012, c'est-à-dire de Toussaint 2011 à l'été 2012, sauf si modifications éventuelles),
- **un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, valable de septembre 2011 à fin août 2012 (obligatoire).**

Quand et où s'inscrire :

Mercredi 01 février	Centre social La Mosaïque	9h30 à 11h30
Mercredi 01 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30 et 14h à 17h
Vendredi 03 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30 et 14h à 16h30
Lundi 06 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30
Mercredi 08 février	Centre social La Mosaïque	9h30 à 11h30
Mercredi 08 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30 et 14h à 17h
Vendredi 10 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30 et 14h à 16h30
Lundi 13 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30
Mercredi 15 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30 et 14h à 17h
Vendredi 17 février	Direction des Sports	9h30 à 11h30

Pour les enfants dont la fiche de renseignement et le certificat médical ont été déjà validés par la Direction des Sports pour la nouvelle saison, les inscriptions par téléphone sont possibles selon les jours et heures indiquées ci-dessus.

Il est rappelé que seuls les enfants inscrits aux différentes activités sont acceptés dans l'équipement sportif. Il est vivement recommandé aux parents de bien vouloir accompagner leurs enfants, ou, éventuellement, qu'ils le soient par une personne majeure. À l'issue de l'activité, les enfants seront obligatoirement confiés par les éducateurs sportifs aux personnes mentionnées sur la fiche sanitaire.

Pour des raisons de sécurité, toute fiche sanitaire manquante au dossier annule l'inscription.

Fiche de renseignements 2011 - 2012

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Âge :

École fréquentée en 2010/2011 : Classe :

L'enfant est-il membre d'une association sportive ? Fille

Si oui, laquelle ? Garçon

Nom et prénom du père : Nom et prénom de la mère :

Adresse : Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone domicile :

Téléphone portable : Téléphone portable :

Téléphone professionnel : Téléphone professionnel :

Tuteur légal de l'enfant* :

PÈRE MÈRE AUTRE (nom et prénom) :

Merci de préciser la personne habilitée à venir chercher l'enfant après l'activité* :

PÈRE MÈRE AUTRE (nom et prénom) :

Personne autorisée à venir chercher l'enfant (autre que les responsables légaux) :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Tél. :

Signature

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Adresse :

Tél. :

Signature

Tous les trajets du domicile aux lieux d'activités sportives des enfants sont placés sous l'entière responsabilité des parents. Les horaires de début et de fin d'activité doivent être impérativement respectés.

* Plusieurs réponses sont possibles